

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 16/01/2024

<u>Présents</u>:

- CHIRON Thomas (Vice-président) 1 pouvoir (LEGOFF Jade)
- VITTOZ Lise (Secrétaire) distanciel
- SEGONDS Louis (Trésorier)
- LESENECHAL Vincent (Trésorier-adjoint)
- GOUTEUX Max (CM nouvelle SAE)
- DUPONT Jeroen (CM nouvelle SAE) 1 pouvoir (CHANTEPERDRIX Thibault)
- FERRE Timothée (administrateur)
- CARRON Julien
- VAUTIER Shenandoah
- MAINIER Lucas (service civique)
- HENNEQUIN Xavier
- LESENECHAL Lucas
- GIGOU Michel
- STOREZ Thomas (salarié/invité)
- DIENG Boubacar (salarié/invité)
- VOISIN Céline (mairie/invitée)

Secrétaire de séance : STOREZ Thomas

Ordre du jour :

- Présentation et approbation du bilan moral
- Présentation et approbation du bilan financier
- Présentation et approbation du budget prévisionnel
- Approbation du renouvellement du mandat des élus
- Election d'éventuels nouveaux administrateurs
- Questions diverses

Le vice-président ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h38.

1/5

Paraphes : TC

1- Présentation et approbation du bilan moral

Le vice-président commence le bilan moral en évoquant l'évolution de la partie club.

Club:

- Aujourd'hui, l'association compte 308 adhérents dont 130 ayant une licence FFME. A titre de comparaison, l'association comptait 778 adhérents dont 161 licenciés FFME lors de l'exercice précédent. Le déficit d'adhérents est logique à cette période puisqu'il augmente considérablement à l'approche de la saison d'été.
- Les créneaux du club d'escalade sont restés les mêmes cette saison, 12 sont proposés actuellement à destination des adhérents annuels (licence FFME à jour) toute catégorie confondue. La fréquentation étant toujours en baisse l'hiver à cause des températures basses au sein des locaux.
- L'association constate une légère augmentation des participants aux compétitions, notamment due à la prise en charge des frais d'inscription par le club.
- 2024 est une année Olympique : passage de la flamme à Houlgate le 30 mai, des évènements en lien avec la municipalité sont prévus d'ici là.

Stages vacances:

- Quelques chiffres concernant la saison précédente :
 - 617 adhésions vacances
 - o 831 stages effectués
 - o 320 paiements réalisés en ligne
- Les retours concernant l'ouverture du créneau de stage à destination des adultes sont positifs et celui-ci voit sa fréquentation augmenter lors de l'été.
- Le conseil d'administration a voté une augmentation des tarifs des stages effective au 1^{er} septembre 2023 : 1€/séance soit 5€ sur le stage 5 jours. Cette augmentation est due à l'inflation qui touche tous les secteurs et permettra donc d'absorber les charges de l'association qui ont, elles aussi, augmentées.

Groupes:

- L'association travaille toujours en collaboration avec 8 établissements spécialisés du secteur (IME de Dives-sur-Mer, SAJH de Troarn, IME et ITEP de Pont l'Evêque, ITEP de Lisieux, FOA de Dozulé, Centre de rééducation de Deauville, Hôpital de jour de Lisieux).
- Les cycles d'escalade avec les 4 classes de 4^{ème} du collège Paul Eluard de Dives-sur-Mer ont été reconduits pour l'année scolaire 2023-2024

Formation:

- Boubacar DIENG a obtenu son BPJEPS APT pour lequel il était en contrat d'apprentissage au sein de la structure
- 3 adhérents ont obtenu leur initiateur SAE, il s'agit de Boubacar DIENG, Lucas MAINIER et Anaïs QUENNESSON
- 1 adhérent a obtenu l'ouvreur de club, il s'agit de Louis SEGONDS

Ressources humaines:

2/5 Paraphes : TC

- Les encadrements professionnels de l'association sont toujours les mêmes mais Boubacar DIENG a vu son statut évoluer. En effet, son contrat d'apprentissage a pris fin le 28/06/2023 pour laisser place à un CDI qui a débuté le 12/07/2023.
- L'association n'a pas réussi à recruter un saisonnier lors de la saison d'été 2023. Ce manque a été comblé par la présence assidue des encadrants bénévoles qui se sont relayés sur les semaines de stages. Un GRAND MERCI à eux !
 - Une anticipation est prévue (mise en ligne d'une annonce dans les semaines à venir) cette année afin de ne pas être de nouveau confronté à ce problème
- Lucas MAINIER, formé cette année en tant qu'initiateur SAE, a intégré l'équipe en démarrant une mission de service civique le 02/01/2024. Celle-ci se termine le 01/10/2024.

Projets:

- Création de nouveaux flyers avec notre partenaire Klik Studio (1 flyer pour le club d'escalade et 1 flyer pour les activités vacances et groupes).
- Une halle des associations doit voir le jour à Houlgate, c'est pourquoi la commission « Nouvelle SAE » de l'association a travaillé sur un dossier à présenter aux adhérents puis à la municipalité afin de cibler les besoins et les lacunes actuelles au regard de ce qui peut se faire ailleurs.
- Une période de stages sera ajoutée au calendrier cette année lors du pont de l'ascension au mois de mai.
- L'équipe d'encadrement a pour objectif de créer des compétitions internes (au format officiel) afin de montrer aux grimpeurs comment cela se déroule et les pousser à y participer à l'avenir.
- Une planification de sorties en SNE sera également faite afin de voir ce qui est possible étant donné qu'il y a plus d'encadrants disponibles et un véhicule adapté.

Le vice-président soumet le bilan moral au vote et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

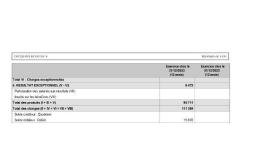
2- Présentation et approbation du bilan financier

Vincent LESENECHAL, trésorier adjoint, présente le bilan financier de l'exercice 2023.

Le compte de résultat est déficitaire à hauteur de 15 678€.

Ce déficit élevé est à prendre avec des pincettes. En effet, la subvention touchée (8000 euros de la Région et 8000 euros du Département) pour l'acquisition du véhicule 9 places, n'apparaît pas comme une rentrée d'argent immédiate. Celle-ci est lissée sur le plan d'amortissement du véhicule (5ans) même si l'argent touchée est bien en banque. Cette manière de fonctionner permet de réduire l'impact de l'amortissement du véhicule sur les exercices à venir (jusqu'en 2027).

Voir ci-dessous le compte de résultat pour l'exercice 2023.





Le vice-président soumet le bilan financier au vote et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3- Présentation et approbation du budget prévisionnel

Le trésorier adjoint poursuit en présentant le budget prévisionnel de l'exercice 2024.

Celui-ci a été établit en se basant sur le compte de résultat de l'exercice 2023 à l'exception de l'achat de matériel dans les dépenses qui sera bien moins conséquent sur l'exercice à venir. De l'autre côté, les subventions potentielles sont également revues à la baisse étant donné que celle acquise pour le véhicule n'est touchée qu'une seule fois.

Cela nous donne un budget prévisionnel à l'équilibre avec 112 680€ en charges et produits.

Voir ci-contre le budget prévisionnel pour l'exercice 2023.

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Arbats		70 - Prestations de services, vente de produits	77 000,00 €
Prestations de service	3 300,00 €	Prestation de services	75 000,00 €
Achats matières et fournitures	3 000 00 €	Participation stagisires	73 000,00 €
Autres fournitures		Ventes marchandises	2 000,00 €
61 - Services extérieurs	5 000,00 €		2 000,000 0
Sous traitance générale		74 - Subventions d'exploitation	18 780,00 €
Locations mobilières et immobilières	1 000,00 €		5 000,00 €
Entretien et réparation		Etat - DRISCS - DDCS	
Entretien des sites		Ségion	—
Assurance	2 500.00 €	Départements	
Documentation		Communes	2 000,00 €
62 - Autres services extérieurs	4 800.00 €	FFME	3 280.00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Aides privées - Sponsors	
Publicité, publication	1 500.00 €	Fonds soli darité	
Déplacements, missions		Organismes sociaux	6 500.00 €
Compétition (inscriptions,)	500,00 €	Divers	2 000,00 €
Services bancaires	600,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	8 000,00 €
Affranchissement, téléphone, internet	600,00 €	Cotisations	8 000,00 €
Frais divers de gestion	100,00 €	76 - Produits financiers	2 000,00 €
63 - Impôts et taxes	1 500,00 €	Produits financiers	1 000,00 €
Impôts et taxes sur rémunération		77 - Produits exceptionnels	3 500,00 €
Autres impôts et taxes		Produits exceptionnels	3 500,00 €
Formation professionnelle	1 500,00 €	78 - Reprises sur provisions et amortissements	3 400,00 €
64 - Charges des personnel	90 500,00 €	Reprises sur provisions et amortissements	3 400,00 €
Rémunération des personnels	65 000,00 €		
Charges sociales	25 000,00 €	1	
Autres charges de personnel	500,00 €	1	
65 - Autres charges de gestion courante	- €		
Autres charges de gestion courante		1	
Subventions accordées		1	
66 - Charges financières	- €		
Charges financières		1	
67 - Charges exceptionnelles	. (1	
Charges exceptionnelles			
68 - Dotation aux amortissements et provisions	7 380,00 €		
Dotation aux amortissements	7 380,00 €]	
Autres charges du personnel			
TOTAL DES CHARGES	112 680,00 €	TOTAL DES PRODUITS	112 680,00 €

Le vice-président soumet le budget prévisionnel au vote et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

4- Approbation du renouvellement du mandat des élus

Des membres du conseil d'administration ont fait part de leur démission :

- Louis SEGONDS (trésorier)
- Lise VITTOZ (secrétaire générale)
- Bertrand FRESLON (administrateur)
- Corine LENTZ (administratrice)

L'association les remercie pour leur implication et le temps consacré.

Le vice-président soumet au vote le renouvellement du mandat des élus en place et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

5- Election d'éventuels nouveaux administrateurs

1/5

/5 Paraphes : TC

Julien CARRON se présente au poste de « Trésorier ».

Son élection est soumise au vote et est approuvée à l'unanimité

Max GOUTEUX se présente au poste de « chargé de mission compétitions » en plus du poste de « chargé de mission nouvelle SAE » qu'il occupe déjà.

Son élection est soumise au vote et est approuvée à l'unanimité

Jeroen DUPONT se présente au poste de « chargé de mission SNE » en plus du poste de « chargé de mission nouvelle SAE » qu'il occupe déjà.

Son élection est soumise au vote et est approuvée à l'unanimité.

Louis SEGONDS fait part de son envie de rester au sein du conseil d'administration en tant qu' « administrateur ».

Son élection est soumise au vote et est approuvée à l'unanimité.

Lise VITTOZ fait part de son envie de rester au sein du conseil d'administration en tant qu' « administratrice ».

Son élection est soumise au vote et est approuvée à l'unanimité.

Le poste de « secrétaire général » n'ayant pas trouvé de candidat, celui-ci reste vacant pour 3 mois maximum à compter de la date de l'Assemblée Générale conformément aux statuts de l'association. L'intérim sur ce poste sera assuré par la secrétaire adjointe, Jeanne MANSOUR.

6- Questions diverses

L'assemblée n'a pas de questions.

L'assemblée générale ordinaire est clôturée à 20h05.

Le procès-verbal de cette assemblée est dressé et pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Houlgate, le 19/01/2023

Le vice-président,

CHIRON Thomas

Paraphes :